

DIAGNOSTIC DU DISPOSITIF NATIONAL D'ÉVALUATION (DNE)

OCTOBRE 2025



ISBN : 92 - 9133 - 199 - 6



pasec
Programme d'analyse des systèmes
éducatifs de la confemen

AVANT-PROPOS

L'évaluation des apprentissages constitue aujourd'hui un levier essentiel pour améliorer la qualité et l'efficacité des systèmes éducatifs. Consciente de cet enjeu majeur, la Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN) a engagé, depuis sa 51^{ème} session ministérielle tenue à Maurice en octobre 2004, une dynamique ambitieuse visant la mise en place et le renforcement des Dispositifs Nationaux d'Évaluation (DNE) dans États et gouvernements membres.

Dans ce cadre, la CONFEMEN, à travers son Programme d'analyse des systèmes éducatifs (PASEC), a initié et coordonné la conduite par un consortium d'experts de diagnostics approfondis des DNE dans treize pays participants à l'évaluation PASEC2024 dont le Burundi. Ce diagnostic a été possible grâce au soutien précieux de l'Agence Française de Développement (AFD). Il a permis l'identification précise des forces, faiblesses et opportunités du dispositif d'évaluation à grande échelle des apprentissages, afin d'en renforcer significativement la fonctionnalité et l'efficacité.

Le présent rapport du diagnostic a été produit à cet effet et validé par le pays. Ce rapport présente les résultats et comporte une stratégie de renforcement du DNE assortie d'un plan d'action pour la mise en œuvre de cette stratégie.

Nous espérons que ledit rapport servira non seulement d'outil stratégique aux décideurs politiques, aux acteurs et partenaires éducatifs, mais aussi qu'il stimulera une collaboration renforcée et un échange fructueux d'expériences et de bonnes pratiques au niveau du pays. La

synergie d'actions permettra de garantir une éducation de qualité pour tous à travers des politiques, réformes et pratiques éducatives efficaces, fondées sur une meilleure exploitation des résultats issus des évaluations des apprentissages solides et fiables.

Pr Abdel Rahamane BABA-MOUSSA
Secrétaire général de la CONFEMEN

REMERCIEMENTS

Le présent rapport n'aurait pas été possible sans la précieuse contribution de personnes et de partenaires de l'éducation. L'équipe du PASEC tient à souligner leur appui et à les remercier pour le temps et les efforts qu'ils ont consacrés lors de la réalisation du diagnostic et de la finalisation de ce rapport.

L'équipe du PASEC tient particulièrement à remercier les personnes des équipes suivantes qui ont aidé à la production du rapport :

- L'équipe nationale PASEC,
- L'équipe de la Direction de la Veille et du Suivi des Programmes (DVSP),

Avec l'accompagnement du Correspondant national de la CONFEMEN et du Responsable de l'équipe nationale PASEC lors de la mission relative au diagnostic du DNE et les contributions de l'équipe du ministère en charge de l'éducation lors de la mission de finalisation du rapport.

Equipe pour la production du rapport

Ce rapport a été produit par la CONFEMEN à travers son Programme d'analyse des systèmes éducatifs (PASEC) dans le cadre de l'appui que le Programme apporte aux pays pour la mise en place et le renforcement de Dispositifs nationaux d'évaluation solides et pour donner suite aux recommandations de la 51^{ème} session ministérielle.

Equipe du PASEC

Hilaire Hounkpodoté,

Coordonnateur

Adama Bologo, Chargé de projet au PASEC pour l'appui aux DNE

Bassile Tankeu,

Chef de la division « Statistiques, analyse des données et études » du PASEC

Labass Lamine Diallo,

Chef de la division « Conception des instruments, collecte des données et renforcement des capacités » du PASEC

Ousmane Birba,

Conseiller technique au PASEC

Seydou Garba Hamidou,

Conseiller technique au PASEC

Tchindebé Berkeunbé,

Conseiller technique au PASEC

Valérie Vinuesa,

Conseillère technique au PASEC

Fatimé Zara Boukar,

Conseillère technique au PASEC

Khady Mbaye Camara,

Assistante administrative principale au PASEC

Penda Seck Fall Diouf,

Assistante administrative au PASEC

Ulrich Tadajeu Kenfack,

Attaché de communication au PASEC

Expert/Consultant chargé de la conduite du diagnostic

Marius Managabamba ZOUNGRANA

Relecture du rapport :

Professeur Abdoulaye Berté

Edition et mise en page :

Mme Céline Lequeux

Le diagnostic a été financé par l'Agence française de développement (AFD).



TABLE DES MATIÈRES

Abréviations et acronymes	6
INTRODUCTION	7
1. Déroulement du diagnostic	8
1.1. Les activités menées	9
1.2. Méthodologie utilisée	11
1.3. Difficultés rencontrées	11
2. Résultats du diagnostic	12
2.1. Cadre d'évaluation des apprentissages	13
2.2. Cartographie du DNE (CNEA)	17
2.3. Points forts et points faibles	26
2.4. Besoins en ressources humaines et matérielles, exprimés par le pays	26
2.5. Besoins en renforcement des capacités et en équipements, exprimés par le pays	27
3. Stratégie de renforcement du CNEA	28
3.1. Analyse des forces et faiblesses/points d'amélioration / recommandations	29
3.2. Axes stratégiques et actions prioritaires par axe	31
4. Plan d'action de la stratégie et son estimation budgétaire	33
CONCLUSION	39
Annexes :	40
Annexe 1 : La liste des documents consultés	40
Annexe 2 : Liste des personnes rencontrée	41
Annexe 3 : Outils de collecte des données	42
Annexe 4 : Analyse des besoins du DNE	49

Abréviations et acronymes

ANLAS : Analysis of National Learning Assessment System (Analyse des systèmes nationaux d'évaluation des apprentissages)

ANPE : Agence nationale pour l'Emploi

AENF : Alphabétisation et Éducation non formelle

AFD : Agence française de développement

CNEA : Centre national d'évaluation des apprentissages

CNIOSP : Centre national d'information et d'orientation scolaire et professionnel

CNDP-TICE : Centre national de documentation pédagogique et des technologies de l'Information et de la Communication en Education

CNRI : Centre national de la recherche et de l'innovation

COGEP : Comité de gestion des écoles primaires

CRCS : Comité régional de coordination et de suivi

DCTP : Développement des compétences techniques et professionnelles

DECC : Direction des examens, concours et certifications

DEPP : Direction des enseignements préscolaire et primaire

DF : Direction des formations

DGAENF : Direction générale de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle

DPEE : Direction de la planification de l'éducation et de l'évaluation

DPPE : Direction de la prospective, de la planification et de l'évaluation

DSRP : Direction des statistiques, de la recherche et de la planification

DRE : Direction régionale de l'Éducation

ENEAS : Équipe nationale d'évaluation des acquis scolaires

EPTT : Éducation pour tous au Togo

FNAFPP : Fonds national d'apprentissage et de perfectionnement professionnels

IEPP : Inspection des enseignements préscolaire et primaire

IGE : Inspection générale de l'Education

MEN : Ministère de l'Education nationale

MEPS : Ministère des enseignements primaire et secondaire

METFP : Ministère de l'Enseignement technique et de la formation professionnelle

PAREC : Programme d'appui à la réforme du collège

PASEC : Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN

PAQEEB : Projet d'amélioration de la qualité et de l'équité de l'Éducation de Base

PME : Partenariat mondial pour l'Education

PND : Plan national de développement

PSE : Plan sectoriel de l'Éducation

PTAB : Plan triennal d'actions budgétisées

PTF : Partenaire technique et financier

RESEN : Rapport sur l'état du système éducatif national

SG : Secrétaire/Secrétariat général

STP : Secrétariat technique permanent

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

INTRODUCTION

L' évaluation des acquis scolaires est plus que jamais au coeur des processus d'apprentissage et d'éducation. Elle se distingue des autres évaluations par son enjeu : elle permet d'identifier les facteurs de la qualité et ses résultats sont adressés aux acteurs et aux décideurs.

Conscient que tout pilotage d'un système éducatif ne peut réussir sans la mise en œuvre d'un Dispositif d'évaluation des apprentissages adéquat et efficace, la CONFEMEN à travers le PASEC dans le cadre de son plan stratégique 2022-2026, s'est engagé à renforcer la capacité des pays à utiliser les résultats des évaluations des apprentissages pour le pilotage et la réforme des systèmes éducatifs.

Aussi, dans le mémorandum de la 51^e session ministérielle, les Ministres se sont engagés entre autres à faciliter la mise en place dans les pays des Dispositifs nationaux d'évaluation de qualité.

Cependant, force est de constater que le fonctionnement des DNE dans certains pays, notamment en ce qui concerne les évaluations à grande échelle, n'est pas automatique et efficace. Aussi pour comprendre les raisons de ces insuffisances et y apporter les solutions d'amélioration la CONFEMEN, à travers le PASEC, a diligenté la conduite de diagnostics des DNE de treize pays ciblés dont le Togo.

Le présent rapport présente les résultats du travail réalisé dans le cadre de cette mission de diagnostic du DNE à grande échelle des apprentissages en faisant l'état des lieux dudit dispositif d'évaluation des apprentissages et en proposant une stratégie de renforcement de ses capacités. Pour répondre au défi de la qualité des apprentissages et aux engagements pris, le Togo, s'est doté d'un Plan sectoriel de l'Education (PSE) depuis 2010. Cadre de développement de l'éducation, il est basé sur les objectifs de la Déclaration de Politique sectorielle de l'Education adoptée par le Gouvernement en 2009. Actualisé en 2019, il couvre la période 2020-2030. Il a pour finalité l'efficacité interne et externe du système éducatif et prend en compte les dimensions suivantes : l'équité, l'inclusion, la promotion de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, la qualité de l'enseignement et des apprentissages.

C'est en vue d'améliorer la qualité de l'enseignement et des apprentissages que le Gouvernement a mis en place le Centre national d'évaluation des apprentissages (CNEA).

1

DÉROULEMENT DU DIAGNOSTIC

1.1 LES ACTIVITÉS MENÉES

La mission effectuée au Togo du 04 au 16 novembre 2024 porte sur la réalisation du diagnostic du dispositif national d'évaluation de ce pays : en plus de la revue documentaire, une mission terrain a été réalisée afin de rencontrer des acteurs clés du système éducatif. Le déroulement de la mission a été facilité par le Correspondant national de la CONFEMEN et la Responsable de l'équipe nationale du PASEC.

1.1.1. Revue documentaire

Dans un premier temps, nous avons mené l'analyse documentaire pour poser le diagnostic du Dispositif national d'évaluation du Togo et le contexte des évaluations existantes. Les arrêtés de création et de nomination nous ont permis d'identifier le cadre législatif ainsi que les mesures politiques indiquant l'existence et l'ancrage institutionnel du DNE du Togo.

Le document intitulé *Historique du Dispositif National d'Evaluation des Apprentissages* nous a permis de voir l'historique des évaluations des apprentissages au Togo et le processus enclenché dans le temps. Le Plan Sectoriel de l'Education (PSE) du Togo 2020-2030 permet de mesurer l'engagement du pays à s'inscrire résolument dans un système éducatif de qualité. A travers le *draft de partenariat* nous avons mesuré l'implication des parties prenantes et des partenaires financiers dans le processus de pilotage du système éducatif du Togo. Les entretiens ont complété l'analyse documentaire pour identifier et comprendre les missions des parties prenantes dans le dispositif de l'évaluation.

1.1.2. Activités menées au cours de la mission au Togo avec les personnes et les structures rencontrées

Tableau 1-1 : Activités menées au cours de la mission

ACTIVITÉS MENÉES	LES POINTS D'ATTENTION	PERSONNES RENCONTRÉES	STRUCTURES
Séance de travail avec certains membres faisant partie du dispositif national d'évaluation (CNEA) et l'équipe nationale PASEC : entretien suivi de l'administration des questionnaires	Les points d'attention au cours de l'entretien ont porté sur : - la présentation de la mission, par le consultant : objectif et enjeu; la création du CNEA, du DNE nouvellement créé, ne disposant que de cinq agents; - le renforcement des capacités en ressources humaines et en besoins de formation du centre; - le CNEA, pour conduire ses missions actuelles, s'appuie sur certains membres de l'ancienne équipe (ENEAS), des membres de l'équipe nationale du PASEC et des cadres d'autres services qui appartiennent à diverses structures et font l'objet de nombreuses sollicitations ; ce qui pose le problème de leur disponibilité; - le CNEA n'a pas de budget de fonctionnement et dépend des ressources financières extérieures, pour mener à bien ses différentes évaluations; - la question du renforcement de capacités des membres du CNEA aussi bien sur le plan technique que sur l'utilisation des résultats issus des évaluations a été au centre des débats; - la mise en place d'un plan de communication et de mobilisation sociale est souhaitée par tous; - les consignes d'administration des outils de collecte de données ont été présentées à la Directrice du CNEA/RN, aux cadres du CNEA et aux membres de l'équipe nationale PASEC.	Directrice CNEA/RN, cadres du CNEA et les membres de l'équipe nationale du PASEC	CNEA et Equipe nationale PASEC

ACTIVITÉS MENÉES	LES POINTS D'ATTENTION	PERSONNES RENCONTRÉES	STRUCTURES
Entretien	Deux points ont retenu notre attention, dans cet entretien : • a présentation de la stratégie de la CONFEMEN à travers le PASEC, pour la période 2022-2026, qui est d'accompagner les pays ciblés (dont le Togo) à disposer d'un dispositif national d'évaluation efficace. Cela permettra d'exploiter les résultats issus des évaluations nationales et internationales, pour le pilotage des réformes, au sein des systèmes éducatifs. • L'AFD s'est engagé, à hauteur de 300 millions de francs, dans le projet d'appui à la réforme du collège (PAREC). Cet appui porte également sur l'équipement, la formation des enseignants du Préscolaire et du Primaire.	La chargée de mission dans les secteurs sociaux	AFD
Séance de travail avec la Directrice du CNEA	• La séance de travail a porté sur les propositions de plan d'action du CNEA et du budget prévisionnel.	Directrice CNEA	CNEA
Entretien avec le Doyen de l'Inspection générale de l'Education nationale, et renseignement du questionnaire d'analyse du Dispositif national	Avec l'IGE, l'entretien a porté sur : • la grande implication de l'IGE dans les activités d'évaluation des apprentissages; • la nécessité de définir une politique nationale d'évaluation afin de clarifier les missions et le champ d'action des différentes structures chargées d'évaluation des apprentissages; • la participation de l'IGE à l'élaboration des outils du PASEC 2024; • la capitalisation des données issues des évaluations du PASEC, pour accompagner les projets comme le PAREC et le PAQEED.	Le Doyen de l'Inspection générale de l'Education	IGE
Entretien et renseignement de la fiche d'analyse des besoins par le CN	• la mise en place du CNEA avec ses contraintes ont été au centre des débats.	Le CN	Correspondant national de la CONFEMEN
Entretien en vidéoconférence	Il a été question de l'engagement de la Banque mondiale à travers le projet PAQEED. Trois axes majeurs ont été mentionnés : • le renforcement de capacités de l'ENEAS devenue CNEA, • les pratiques pédagogiques des enseignants à travers les observations de classe TEACH PRIMARY, • le financement des évaluations EGRA/EGMA.	Les représentants de la Banque mondiale	Banque mondiale

1.2 MÉTHODOLOGIE UTILISÉE

1.2.1. Etat des lieux

Pour recueillir et analyser systématiquement les informations relatives au Dispositif national d'évaluation des apprentissages du Togo, nous avons couplé au modèle togolais celui d'Analyse des systèmes nationaux d'évaluation des apprentissages (*Analysis of National Learning Assessment Systems* [ANLAS]) élaboré, expérimenté et adopté par le Partenariat mondial pour l'Éducation (GPE, 2020).

Le modèle propose un cadre d'analyse du système national d'évaluation qui a servi de base, pour faire l'état des lieux du DNE du Togo, selon trois dimensions à savoir :

- le contexte du système d'évaluation ;
- la cohérence du système d'évaluation ;
- la qualité des programmes d'évaluation.

1.2.2. Analyse de besoins de renforcement de capacités

Dans le cadre de la présente étude diagnostique, la méthodologie d'analyse des besoins retenue est adaptée de Lapointe (1992). Pour cet auteur, le besoin correspond à l'écart mesurable qui existe entre la situation actuelle (ce qui est) et la situation désirée (ce qui devrait être).

De même selon Legendre (1993), l'analyse de besoins est « un processus qui précède toute démarche de formation (ou de renforcement de capacités), afin d'orienter les programmes en corrélation avec les besoins de l'organisation ». L'accent, pour cette étude, a été mis sur les besoins en renforcement de capacités des ressources humaines.

1.2.3. Outils de collecte

Pour bien diagnostiquer le Dispositif national d'évaluation à grande échelle des apprentissages et identifier les besoins en renforcement de capacités, trois outils de collecte des données ont été adaptés au DNE du Togo, à savoir :

- un questionnaire d'analyse du Dispositif national ;

- un questionnaire d'analyse des besoins en formation ;
- une fiche d'analyse diagnostique du DNE.

1.2.4. Analyse des données collectées

Les données qualitatives provenant des réponses aux questions posées et des commentaires formulés ainsi que celles provenant de la revue documentaire ont été traitées selon la technique de *l'analyse de contenu thématique*.

Les données qualitatives recueillies principalement avec les questionnaires d'analyse du Dispositif d'évaluation et des besoins ont été saisies et compilées à l'aide du logiciel SPSS. Les analyses ont été ensuite effectuées à l'aide de différentes statistiques descriptives grâce au logiciel SPSS.

1.3 DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- Les agendas du CN et de la direction du CNEA/RN n'ont pas permis de faire une restitution des résultats provisoires du diagnostic, destiné aux autorités du Togo et aux PTF.
- Une des solutions mises en œuvre a été un entretien par vidéoconférence avec les représentants de la Banque mondiale.

En définitive, cette mission de terrain a permis de cerner les vrais problèmes du DNE au-delà des textes et des documents officiels.

2

RÉSULTATS DU DIAGNOSTIC

2.1 CADRE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

2.1.1. Contexte du Dispositif d'évaluation

Tableau 2-1 : Contexte du Dispositif d'évaluation

AXES D'ÉVALUATION	CONSTATS EXPRIMÉS	RECOMMANDATIONS
Législation et mesures politiques	Le CNEA s'appuie dans sa démarche sur des documents officiels, notamment l'arrêté de création N°061/2024/MEPST/CAB/SG du 08 février 2024. L'arrêté susmentionné définit clairement les missions et attributions du CNEA.	Élaborer et adopter une politique nationale d'évaluation des apprentissages, pour tous les cycles d'enseignement
Dispositifs institutionnels	Le Ministère dispose de structures institutionnelles dédiées à la conception et à la mise en œuvre des différents programmes d'évaluation des apprentissages. Le CNEA , pour l'évaluation des apprentissages, comprend une direction exécutive, un comité scientifique et des comités régionaux d'évaluation des apprentissages	Revoir l'arrêté de création du CNEA en définissant clairement l'organigramme (divisions et sections) organisant le CNEA
Encadrement	• L'engagement du Ministère à soutenir le Dispositif d'évaluation reste pour l'instant limité au niveau institutionnel. Cependant, il mobilise divers partenaires pour apporter un encadrement et un appui audit au Dispositif d'évaluation. Au nombre de ces partenaires figurent la Banque mondiale, le Fonds des Nations-Unies pour l'Enfance (UNICEF) et l'AFD • Le CNEA est placé sous l'autorité hiérarchique du Secrétaire général du Ministère. • Il n'existe pas un plan de communication adéquat pour informer les différents acteurs impliqués dans les programmes d'évaluation des apprentissages.	• Définir et mettre en œuvre un plan pluriannuel de renforcement des compétences du personnel du CNEA. • Développer et mettre en œuvre un Plan de communication en faveur des différents programmes d'évaluation • Mettre en place des outils de communication adéquats pour informer les acteurs du système éducatif sur les différentes activités d'évaluation des apprentissages à réaliser durant l'année scolaire

AXES D'ÉVALUATION	CONSTATS EXPRIMÉS	RECOMMANDATIONS
Financement	- Le fonctionnement du CNEA et l'organisation des évaluations nationales des apprentissages à grande échelle est tributaire de la disponibilité des financements extérieurs (UNICEF, Banque mondiale, AFD). - L'État finance en partie sa participation aux évaluations internationales des apprentissages (pour l'évaluation du PASEC au Primaire).	Instaurer une ligne budgétaire stable et conforme aux objectifs poursuivis, au profit du CNEA, permettant de fonctionner d'une part et de réaliser des évaluations nationales à grande échelle, d'autre part

2.1.2. Cohérence du système d'évaluation

Tableau 2-2 : Cohérence du système d'évaluation

AXES D'ÉVALUATION	CONSTATS EXPRIMÉS	RECOMMANDATIONS
Programmes scolaires et contenus de l'enseignement apprentissage	- À l'école primaire, les évaluations nationales et régionales portent seulement sur le domaine Langue et Communication (lecture/écriture) et le domaine Mathématiques (numération-mesures-géométrie) - Les connaissances et compétences évaluées au Primaire dans le cadre du PASEC sont basées sur le cadre de référence de la CONFEMEN.	Élaborer des modules de formation continue en évaluation, qui tiennent compte des résultats issus des différents programmes d'évaluation.

Performances du système éducatif	- Le système d'évaluation fournit en partie des données sur la performance des élèves du Primaire, dans les apprentissages de base (lecture-écriture, mathématiques) et des données contextuelles sur ce cycle d'enseignement. - Les résultats des élèves permettent de renseigner l'Objectif de développement durable 4.1.1 et d'identifier les déterminants de qualité.	Concevoir et mettre en œuvre, de façon périodique, des évaluations à grande échelle permettant de cerner les déterminants de la qualité des apprentissages au Primaire et au premier cycle du Secondaire (tous les deux ans)
Utilisation des données des évaluations	L'utilisation des résultats de l'évaluation des apprentissages oriente en partie la prise de décision, dans la politique éducative ; exemples : la Feuille de route du Gouvernement (FDRG) 2020-2025, le plan sectoriel de l'Education (PSE) 2020-2030 et le projet PAQEED.	- Partager et vulgariser les résultats des différentes évaluations. - Exploiter les résultats issus des différentes évaluations et inciter les acteurs à les utiliser.

2.1.3. Qualité des évaluations nationales et internationales des apprentissages

Tableau 2-3 : Qualité des évaluations nationales et internationales des apprentissages

AXES D'ÉVALUATION	CONSTATS EXPRIMÉS	RECOMMANDATIONS
Organisation et ressources	Il existe au sein du dispositif national d'évaluation, une équipe multiinstitutionnelle et pluridisciplinaire, dédiée à la préparation et à l'organisation des évaluations nationales et internationales des apprentissages, à tous les cycles d'enseignement ; cependant les ressources appartiennent à des structures différentes.	- Mettre en place des ressources pérennes et propres au CNEA - Octroyer au CNEA les moyens logistiques nécessaires à la préparation et à la réalisation des évaluations nationales et internationales

AXES D'ÉVALUATION	CONSTATS EXPRIMÉS	RECOMMANDATIONS
Élaboration et administration des évaluations	• La mise à l'essai est le principal mécanisme d'assurance qualité effectué, pour garantir la validité et la crédibilité des épreuves d'évaluation élaborées, pour les évaluations nationales et internationales des apprentissages. • Les besoins spécifiques des apprenants présentant un handicap ne sont pas pris en compte dans les évaluations nationales et internationales, toutefois le genre est pris en compte.	• Prendre en compte lors des évaluations nationales, les élèves qui sont en situation de handicap (non-voyants et malvoyants, handicapés psychomoteurs) bénéficiant d'une prise en charge spécifique formalisée dans un manuel.
Analyse et gestion des données des évaluations	• Le CNEA utilise des méthodes de traitement et d'analyse des données appropriées pour produire des résultats justes et crédibles, lors des évaluations nationales et internationales des apprentissages. • Le CNEA travaille sur la base d'un échantillon représentatif. La méthode scientifique d'échantillonnage garantit des niveaux appropriés et estimables de précision et la validité statistique dans l'interprétation des résultats d'évaluation.	
Utilisation des résultats des évaluations	• Le Ministère, à travers le DNE et le CNEA, utilise une variété de supports (rencontres régionales, éditions de rapports et de dépliants) pour envoyer à toutes les parties prenantes intéressées, les résultats des évaluations nationales et internationales. • Les résultats des évaluations nationales et internationales des apprentissages sont quelquefois analysés et exploités pour identifier les domaines de l'enseignementapprentissage à améliorer.	Développer une stratégie innovante de partage et de diffusion des résultats issus des évaluations à travers : • a systématisation de la restitution des rapports d'évaluation; • la conception d'outils de communication adaptés.

2.2 CARTOGRAPHIE DU DNE (CNEA)

Les questions des évaluations des apprentissages au Togo ont été abordées dès le début, par la **cellule nationale d'évaluation (CNE)** dans le processus du renforcement institutionnel prévu par le Plan sectoriel de l'Education (PSE). Elles ont ensuite été mises en œuvre par le projet éducation et renforcement institutionnel (PERI 1). Ainsi un spécialiste en évaluation des apprentissages a été recruté au Secrétariat technique permanent (STP) du secteur pour :

- mettre en place un dispositif national d'évaluation ;
- réaliser avec ce dispositif, l'évaluation des apprentissages et
- renforcer les capacités des membres de ce dispositif en techniques d'évaluation des apprentissages.

Dans cette optique, par l'arrêté n°125/MEPSA/CAB/SG du 29 novembre 2012, un dispositif institutionnel d'évaluation des apprentissages a été institué et rattaché au Secrétariat général du MEPSA. Ce dispositif, à travers la cellule nationale d'évaluation créée par arrêté n°115/MEPSA/CAB/SG du 04 juillet 2013 devrait, pour atteindre ses objectifs, participer à la mise en œuvre de toutes les activités inscrites dans l'agenda du spécialiste en évaluation des apprentissages. Il devrait aussi suivre une série de formations en techniques d'évaluation des apprentissages. Il comprend un comité de pilotage et un comité scientifique. Son fonctionnement est assuré par 13 membres nommés dans les différentes structures du ministère. Dans chaque Direction régionale de l'Education (DRE) est mise en place une cellule régionale d'évaluation composée de 7 agents de ladite Direction. Elle a pour rôle de collecter les informations relatives aux activités d'évaluation en cours. Elle doit ensuite les remonter au niveau central et constituer provisoirement des banques d'items pertinents, fiables et valides. Elle doit aussi jouer un rôle capital dans la diffusion des résultats d'évaluation et dans leur prise en compte effective dans les politiques

régionales de développement, en lien avec le processus d'enseignements/apprentissages.

La CNE a fonctionné jusqu'en 2018, puis l'équipe nationale d'évaluation des acquis scolaires (**ENEAS**) a été créé par **arrêté N° 316/MEPSFP/CAB/SG du 02 août 2018** et placée sous l'autorité administrative du Secrétaire général du Ministère.

Les membres de cette équipe ont été nommés par **arrêté N°353/2018/MEPSTA/CAB/SG du 18 septembre 2018 et elle compte 10 membres**. Cet arrêté a été revu en 2022 avec la nomination de nouveaux membres par arrêté **N° 261/2022/MEPSTA/CAB/SG du 29 mars 2022**. Ils sont au nombre de **douze (12)** et sont composés des membres de la cellule du PASEC et ceux de la Cellule nationale d'évaluation des acquis scolaires. Tel est l'historique de la mise en place du Dispositif des évaluations des apprentissages au Togo.

Le Centre national d'évaluation des apprentissages (CNEA) a été créé par arrêté **N°061/2024/MEPST/CAB/SG du 08 février 2024**.

2.2.1. Objectif général

L'objectif général du Centre est d'assurer la conduite des évaluations nationales et internationales des apprentissages dans les cycles préscolaire, primaire et secondaire.

2.2.2. Objectifs spécifiques

- identifier les besoins du système en termes de données sur les apprentissages scolaires et contribuer au pilotage du système éducatif ;
- suivre et évaluer périodiquement les acquis scolaires selon le cadre d'évaluation des apprentissages du pays ;
- contribuer à la mise en œuvre des réformes, notamment par des évaluations à vocation informative ;
- évaluer les pratiques de classe à travers des méthodes spécifiques standardisées
- disséminer les résultats des évaluations scolaires, destinées aux groupes cibles ;

- formuler et diffuser des suggestions de politiques éducatives pour accompagner le pilotage du système éducatif ;
- assurer et coordonner la participation du pays aux évaluations comparatives, tant sur le plan sous régional, régional qu'international ;
- réaliser des études et analyses secondaires ainsi que la recherche.

2.2.3. Organisation et structure

Pour remplir sa mission, le CNEA dispose d'une direction exécutive.

- Elle assure la coordination technique des évaluations et la gestion du CNEA.
- La directrice du CNEA est nommée par arrêté du Ministre chargé des Enseignements primaire et secondaire
- Un comité scientifique est chargé :
 - d'apporter des orientations techniques par la conception et la mise en œuvre des évaluations des apprentissages ;
 - d'évaluer la qualité technique et scientifique de toutes les étapes du processus d'évaluation des apprentissages ;
 - de proposer des questions de recherche pour les analyses thématiques et secondaires.

Les membres du comité scientifique sont composés en majorité d'enseignants, de chercheurs et d'universitaires spécialisés dans différentes disciplines susceptibles d'être intégrées au champ des évaluations menées par le CNEA.

Ces membres sont nommés par arrêté du Ministre chargé des Enseignements primaire et secondaire.

Le CNEA dispose aussi de comités régionaux d'évaluation des apprentissages. Ce sont des structures régionales du CNEA, chargés au niveau de chaque région :

- de participer à la planification, à l'organisation et à la mise en œuvre des activités relatives aux évaluations ;
- de participer au suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des évaluations ;
- d'assurer la diffusion des résultats des évaluations et leur prise en compte effective, dans les plans régionaux de développement de l'éducation ;
- de participer à l'organisation des remédiations et des renforcements des capacités au niveau déconcentré, en partageant les rapports des évaluations avec tous les acteurs.

Les membres des comités régionaux d'évaluation des apprentissages (CREA) sont nommés par arrêté du Ministre chargé des Enseignements primaire et secondaire

2.2.4. Ancrage institutionnel

Le CNEA est un organe institutionnel technique du Ministère des Enseignements primaire et secondaire. Il entretient des relations fonctionnelles avec les structures techniques centrales et régionales du Ministère et est placé sous l'autorité administrative du Secrétariat général du Ministère.

2.2.5. Activités réalisées en évaluations

Tableau 2-4 : Activités réalisées en évaluations

ÉVALUATION	ÉTAPES
Évaluation des acquis des élèves du CP1 et CE1 en 2020	Élaboration des instruments / Impression des instruments / Formation des administrateurs / Administration / Scan / Rédaction du rapport / Restitution.
Évaluation des acquis des élèves de 5 ^e et 3 ^e du Collège en 2018-2019	Analyse des curricula et tableau de spécification/ Elaboration des instruments avec appui du consultant / Impression des instruments / Formation des administrateurs / Administration / Scan / Rédaction du rapport / Restitution

Évaluation des acquis des élèves de 5 ^e et 3 ^e en 2022	Élaboration des instruments / Impression des instruments / Formation des administrateurs / Administration / Scan / Rédaction du rapport / Restitution
Suivi évaluation de 10 collèges de proximité	Élaboration des instruments/ Impression des instruments / Mission 1 : États des lieux de 10 collèges 3 C2D 3 PUAEB – 3 MCC, 1 conseil général + pré-test, Mission 2 : Suivi N° 1, Mission 3 : Suivi N°2 + post test / Rédaction du rapport / Restitution

2.2.6. État des ressources humaines et des capacités du CNEA

Profils des membres

Le CNEA dispose actuellement de cinq (5) cadres :

- une directrice exécutive ;
- deux assistantes de direction ;
- un comptable ;
- un informaticien.

La composition du personnel technique

Le personnel technique est composé de trois cadres. La composition des membres du comité scientifique du CNEA/ Ce comité scientifique est composé de 6 membres dont 1 président.

POSTES / FONCTIONS / RÔLES	PROFILS	QUALIFICATIONS
Président	Maître de Conférences à la Faculté des Sciences économiques et de Gestion de l'Université de Lomé ; ancien membre de l'équipe nationale d'évaluation des apprentissages.	Doctorat en Economie du développement
Membre 1	Professeur titulaire, à l'Université de Lomé	Doctorat en Sociologie de l'Education
Membre 2	Professeur titulaire, à l'Université de Lomé	Doctorat / Sociologue du développement
Membre 3	Directeur de la Recherche scientifique et technique au ministère de l'Enseignement supérieur	Doctorat en Sciences de L'Education
Membre 4	Ex-responsable de l'équipe nationale d'évaluation des acquis scolaires, spécialiste en Science de l'Education	Inspecteur honoraire de l'Education nationale
Membre 5	Spécialiste en codage / Cryptographie, algèbre et applications / Assistant à l'Université de Kara	Doctorat en codage / Cryptographie, algèbre et applications

Les comités régionaux d'évaluations des apprentissages (CREA) sont composés de 7 membres, dont 1 président (DRE) et six (6) membres.

POSTES / FONCTIONS / RÔLES	PROFILS	QUALIFICATIONS
Président	Directeur régional de l'Education	Diversifiées
Chef-division enseignement et vie scolaire	Encadreur, administratif	Diversifiées
Chef-division planification et statistiques	Statisticien, administratif	Diversifiées
Chef section statistique et carte scolaire	Statisticien, administratif	Diversifiées
Chefs IEPP	Inspecteur	Inspecteur de l'Education nationale
Chefs IESG	Inspecteur	Inspecteur de l'Education nationale
Chefs IEST-FP	Inspecteur	Inspecteur de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle

N.B. le CNEA, en attendant l'affectation de membres dédiés à l'évaluation des apprentissages, s'appuie sur le personnel de L'ENEAS, en grande majorité membres de l'équipe nationale du PASEC. Il est composé :

- d'un enseignant chercheur à l'Institut national des Sciences de l'Education, membre du PASEC ;
- d'un spécialiste en statistiques, enseignant chercheur à la Faculté des Sciences économiques et de Gestion, membre de l'équipe nationale du PASEC ;
- d'un planificateur évaluateur à la DEPP, membre de l'équipe nationale du PASEC ;
- d'un informaticien au Centre national de documentation pédagogique et des techno-

logies de l'information et de la communication en éducation, membre de l'équipe nationale du PASEC ;

- d'un Inspecteur de l'Enseignement secondaire général, membre de l'équipe nationale du PASEC
- d'un économiste planificateur à la Direction de la planification, des statistiques et du suivi évaluation, membre de l'équipe nationale du PASEC
- d'un économiste statisticien au Secrétariat général, membre de l'équipe nationale du PASEC
- d'un ingénieur adjoint de statistiques à la Direction de la planification, des statistiques et du suivi évaluation, membre de l'équipe nationale du PASEC ;

- d'un chef d'inspection IEPP, Avé, membre de l'équipe nationale du PASEC ;
- d'un psychologue de l'éducation et de la formation, au Centre national d'information et d'orientation scolaire et pédagogique ;
- d'une conseillère pédagogique à l'IEPP agoué-nyivé-ouest.

L'équipe nationale du PASEC, mise en place par arrêté N°028/MEPS/CAB/SG/CNEA du 03 février 2025, est composée de 11 membres qui proviennent de divers services du Ministère.

Situation des ressources humaines de l'équipe nationale PASEC

POSTES / FONCTIONS / RÔLES	PROFILS	QUALIFICATIONS	RESPONSABILITÉS
Responsable nationale (RN)	Cadre supérieur du Ministère en charge de l'Éducation	DESS en économie (Module: aménagement du territoire et gestion des collectivités) option : politiques économiques + un master en planification de l'Education. Elle a une expérience avérée en statistiques de l'Education, en planification de l'Education, en formation gestion à la base ou domaine connexe. Expérience avérée (4 ans minimum) en gestion de projets éducatifs, planification ou coordination interinstitutionnelle. Bonnes aptitudes managériales et communicationnelles.	Coordonne l'ensemble des activités du PASEC dans le pays.
Informaticien	Ingénieur en informatique	Master/Maitrise en informatique, en ingénierie informatique, en technologies de l'information ou dans un domaine connexe (traitement de données, systèmes d'information).	Responsable de la gestion des outils informatiques, de la collecte numérique, du traitement, du nettoyage et de la sécurisation des données PASEC.
Pédagogue du secondaire (mathématiques)	Inspecteur de l'Enseignement secondaire général, didacticien et pédagogue des mathématiques, expérimenté dans l'enseignement des mathématiques au primaire.	Maîtrise es-Sciences Mathématiques, expérience en évaluation scolaire et en élaboration de tests standardisés. / Capacité à interpréter les résultats pédagogiques.	Participe à l'élaboration des tests et à l'analyse pédagogique des résultats.

POSTES / FONCTIONS / RÔLES	PROFILS	QUALIFICATIONS	RESPONSABILITÉS
Statisticien	Ingénieur adjoint de la Statistique, gestionnaire qualité	Diplôme d'Agent technique de la Statistique Licence en Management de la Qualité Formation en maintenance informatique, cartographie et en outils digitaux de collecte et d'analyse des données	
Economiste- statisticien	Statisticien, Spécialiste du traitement et de l'analyse statistique des données d'évaluation	Maîtrise en Économie	Produit des indicateurs, des tableaux et interprète les résultats
Pédagogue du Préscolaire et du Primaire (mathématiques)	Conseillère pédagogique, expérimentée dans l'enseignement des mathématiques au Primaire	Diplôme des conseillers pédagogiques, Connaissance du curriculum national et des approches pédagogiques du Primaire	Participe à l'élaboration des tests et à l'analyse pédagogique des résultats
Pédagogue du Préscolaire et du Primaire (langue)	Inspectrice du Préscolaire et du Primaire ; Inspectrice générale de l'Education, spécialisée en didactique de la langue (Anglais/ français).	Maîtrise en Anglais	Contribue à l'élaboration des items d'évaluation et à l'interprétation pédagogique des résultats
Economiste- Gestionnaire	Economiste, Analyste économique	Maîtrise es-Sciences économiques, Gestion ou Économie appliquée, Professeur de Mathématiques du second cycle	
Pédagogue, didacticien du Secondaire (Mathématique)	Inspecteur général de l'Education, didacticien et pédagogue de sciences	Maîtrise en Sciences	

Planificateur	Economiste, planificateur et gestionnaire de l'Education	DESS Politiques économiques, Master Planification et gestion de l'Education	
Psychopédagogue	Spécialiste en sciences de l'Education, Inspecteur général de l'Education, Évaluateur des programmes éducatifs	Doctorat en sciences de l'Education et de la Formation	

Situation des ressources humaines du CNEA

POSTES / FONCTIONS / RÔLES	PROFILS	QUALIFICATIONS
Directrice		DESS en Economie option ; politique économique et Master en Planification de l'Education
Chargée d'étude	Assistant administratif	Technicienne supérieure en Secrétariat de direction
Comptabilité	Comptable gestionnaire	BTS assistant de direction
Informaticien	Informaticien maintenance	Formation en comptabilité et Gestion
Chauffeur	Chauffeur	Technicien supérieur en maintenance informatique

Tableau 2-5 : Tableau récapitulatif de la cartographie du DNE

DÉSIGNATION/ ÉLÉMENTS	SITUATION	COMMENTAIRES/OBSERVATIONS/ SOURCE DE VÉRIFICATION
Existence du DNE	OUI	Textes : Le DNE est le CNEA créé par arrêté N°061/2024/MEPST/CAB/SG du 08 février 2024. L'arrêté susmentionné définit clairement les missions et attributions du CNEA.
Structure organisationnelle du DNE	CNEA	• Une direction exécutive (organe technique) • Un comité scientifique (organe d'orientation technique et scientifique) • Des comités régionaux d'évaluation des apprentissages, des structures régionales du CNEA • Un comptable La Direction exécutive a été mise en place. Il reste à la doter en personnel technique (avec des profils spécifiques à l'évaluation des apprentissages). Le comité scientifique est mis en place. Il ne reste qu'à mettre en place les comités régionaux.
Existence de structures déconcentrées/décentralisées	OUI	Des comités régionaux d'évaluation des apprentissages et des structures régionales du CNEA
Ministère/structure de rattachement/ Ancrage institutionnel	Le CNEA est un organe institutionnel technique du ministère des Enseignements préscolaire, primaire, secondaire et technique. Il est rattaché au Secrétariat général du Ministère.	
Types d'actions réalisées en évaluation	Les évaluations nationales ont été réalisées par l'ENEAS avec l'appui d'un consultant. Les évaluations PASEC sont conduites par l'équipe nationale PASEC, avec l'appui de la CONFEMEN.	• Évaluation des acquis scolaires au CP1 et au CE1 • Évaluation des acquis des élèves de 5^e et 3^e /2022 • Suivi-évaluation de 10 collèges de proximité • Les évaluations PASEC2014, PASEC2019 et PASEC2024 en cours.

Existence d'une politique nationale d'évaluation	NON	Le cadre national d'évaluation des apprentissages est élaboré et validé. Il constitue le document de cadrage sur les évaluations des apprentissages.
Niveau d'intégration du DNE dans le système éducatif et politiques publiques	Implication du DNE : le niveau d'intégration est partiel à travers l'utilisation des données des évaluations pour renseigner les indicateurs de l'ODD4.	• Les résultats des élèves permettent de renseigner l'Objectif de développement durable 4.1.1 et d'identifier les déterminants de qualité • L'utilisation des résultats de l'évaluation des acquis oriente en partie la prise de décision, dans la politique éducative ; exemple le projet PAQEED
Fonctions principales du DNE	Assurer la conduite des évaluations nationales et internationales des apprentissages dans les cycles préscolaire, primaire et secondaire.	
Ressources humaines	Le CNEA dispose actuellement de cinq (5) cadres : • une directrice exécutive, • deux assistantes de direction • une comptable. • un informaticien	• Les ressources humaines de l'ex ENEAS sont mises à contribution en attendant l'affectation du personnel technique du CNEA. • Besoin d'un renforcement de capacités
Ressources matérielles	Ressources matérielles CNEA Logiciels : STATA/SPSS (03), Ordinateurs de bureau (17), Ordinateurs portables (8), Photocopieur (01), Imprimantes (06). Ressources matérielles de l'équipe nationale PASEC Logiciels : STATA/SPSS (04), Ordinateurs de bureau (04) Ordinateurs portables (6),	

DÉSIGNATION/ ÉLÉMENTS	SITUATION	COMMENTAIRES/OBSERVATIONS/ SOURCE DE VÉRIFICATION
Budget annuel/ source de financement	- Absence d'un budget de fonctionnement attribué par l'Etat. Le budget de fonctionnement du CNEA est assuré par des partenaires - Dotations budgétaires pour la réalisation d'évaluations des apprentissages à travers des financements de partenaires.	- Absence de ligne budgétaire de l'Etat pour financer les évaluations nationales du CNEA - Trop grande dépendance du CNEA vis-à-vis des partenaires techniques et financiers

2.3 POINTS FORTS ET POINTS FAIBLES

2.3.1. Points forts

- Création du Centre national d'évaluation des apprentissages (CNEA) par arrêté N°061/2024/MEPST/CAB/SG du 08 février 2024, qui va fédérer toutes les structures en charge de l'évaluation des apprentissages nationales et internationales
- Un ancrage institutionnel au niveau décisionnel à travers la prise en compte de la structure dans l'organigramme du Ministère et son rattachement au Secrétariat général
- Engagement des partenaires au développement à appuyer le renforcement du CNEA
- Existence de ressources humaines au Ministère pour la conduite des évaluations des apprentissages (membres de l'ex ENEAS)

2.3.2. Points faibles

- Absence d'un organigramme du CNEA qui définirait clairement les divisions, les postes et les tâches du personnel
- Pas d'autonomie budgétaire
- Absence d'un budget de fonctionnement
- Absence de plan de communication
- Absence du personnel technique, propre au CNEA

2.4 BESOINS EN RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES, EXPRIMÉS PAR LE PAYS

Pour renforcer les ressources humaines existantes, la Direction exprime vivement le besoin de doter le CNEA de personnel technique dédié au CNEA :

- 01 personnel d'encadrement du Primaire ;
- 01 inspecteur du Secondaire (Mathématiques) ;

- 01 inspecteur du Secondaire (Sciences expérimentales).
- 01 inspecteur du Secondaire (Langues)
- 02 planificateurs
- 02 économistes de l'Education,
- 01 Statisticien/cadre moyen
- 02 psychologues de l'Education et de la Formation.
- 01 économiste planificateur
- 01 planificateur évaluateur
- 01 ingénieur en statistique
- 01 chargé de communication
- 01 infographiste
- 01 informaticien

2.5 BESOINS EN RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET EN ÉQUIPEMENTS, EXPRIMÉS PAR LE PAYS

Pour l'année 2025 et pour les actions à court terme.

2.5.1. Besoins de formation et de perfectionnement

De façon globale, la plupart des agents qui seront nouvellement affectés, auront besoin d'un renforcement de compétences dans les domaines suivants, du processus d'évaluation.

Tableau 2-6 : Domaines de compétences

DOMAINES DE COMPÉTENCES	
1.	Élaboration des outils de collecte des données d'évaluation (épreuves, tests, etc.)
2.	Sélection et constitution d'un échantillon
3.	Traitement des données
4.	Contrôle de qualité des données
5.	Compilations statistiques
6.	Analyse et interprétation des résultats selon différentes variables (sexe, âge, zone, vulnérabilité, etc.)
7.	Rédaction des rapports d'évaluation
8.	Exploitation et utilisation des résultats des évaluations

- Formation du personnel technique du CNEA au développement des outils nationaux des évaluations d'apprentissage avec l'appui d'un consultant.
- Formation du personnel technique du CNEA avec l'appui d'un consultant dans les activités suivantes :
 - définition du plan d'analyse des données et du rapport ;
 - traitement et apurement des données ;
 - analyse statistique des données
 - production du rapport préliminaire des résultats.

2.5.2. En équipements

- acquisition d'ordinateurs portables (10)
- achat de photocopieur (01)
- achat d'imprimantes (02)
- équipement de la structure en matériel et mobilier de bureau
- réhabilitation d'un local existant pour abriter le CNEA
- acquisition du matériel roulant :
 - véhicules de supervision des activités de terrain (02)
 - véhicule de commandement de la direction (01)
 - motos (03).



STRATÉGIE DE RENFORCEMENT DU DNE

3.1 ANALYSE DES FORCES ET FAIBLESSES/POINTS D'AMÉLIORATION / RECOMMANDATIONS

ci-dessous un tableau récapitulatif des besoins en appui institutionnel, en ressources humaines, en ressources matérielles pour prendre en charge les points d'amélioration ou les recommandations.

Sur la base du document du PASEC relatif aux caractéristiques d'un DNE, nous présentons

Tableau 3-1 : Analyse des forces et faiblesses/points d'amélioration/recommandations

DOMAINE	POINTS D'AMÉLIORATION	BESOINS	COMMENTAIRES /OBSERVATIONS
Appui institutionnel	Consolider l'autonomie et la pérennité du DNE.	Revoir et renforcer le cadre juridique et réglementaire qui gouverne le DNE, assurant sa fonctionnalité, son autonomie et son alignement sur les objectifs éducatifs nationaux.	Renforcer la visibilité du DNE
Missions	Textes de création fonctionnels en vue de devenir un organe fédérateur de toutes les structures d'évaluation au niveau du système éducatif	Textes	Renforcer les missions du DNE
Organisation et structure	Composition d'une cellule technique Opérateur des évaluations standardisées, capable d'analyser, interpréter, synthétiser et diffuser les évaluations, éclairant ainsi les décisions politiques Comité d'orientation Instance incluant des membres variés (parlementaires, société civile, syndicats, etc.) pour couvrir tout le système scolaire, puis proposer, examiner, et suivre les évaluations	Textes	En plus de la direction et du comité scientifique, mettre en place un comité d'orientation, renforcer l'implication du DNE dans la politique éducative

DOMAINE	POINTS D'AMÉLIORATION	BESOINS	COMMENTAIRES /OBSERVATIONS
Caractéristiques pour le comité d'orientation et la cellule technique	Caractéristiques du comité d'orientation, composé de parlementaires, de membres de la société civile, d'organisations syndicales, d'autres départements ministériels, etc. Il pourrait : • être placé au niveau ministériel ; • couvrir l'ensemble du système scolaire ; • proposer des évaluations (questions, fréquence, grade, etc.) ;	Renforcement de capacités des agents du DNE	
Ressources humaines	*améliorer les compétences techniques et analytiques des équipes existantes	Renforcement de capacités	C'est une équipe entièrement renouvelée.
Ressources matérielles/ Équipement	*moderniser les outils et les processus d'évaluation pour accroître l'efficacité et la précision	Réhabiliter et équiper le DNE en matériels et équipements technologiques.	Outiller le DNE en équipement
Financement	*assurer les ressources nécessaires pour le fonctionnement initial des DNE et la conduite des évaluations	Doter le DNE un financement domestique	Rendre le DNE autonome en matière de financement

3.2 AXES STRATÉGIQUES ET ACTIONS PRIORITAIRES PAR AXE

Tableau 3-2 : Axes stratégiques et actions prioritaires par axe

AXE STRATÉGIQUE	ACTIONS PRIORITAIRES	OBSERVATIONS/ COMMENTAIRES
Développement institutionnel et organisationnel	La mise en place d'un organigramme comprenant une division instrument, à confier à des pédagogues didacticiens en langue et en mathématiques, spécialistes du Primaire et du Secondaire. Mise en place aussi d'une division analyse pilotée par des statisticiens, un service pour la gestion administrative et un service de communication Il conviendrait aussi de mettre en place un comité de pilotage/d'orientation, conformément aux indications du PASEC avec un ancrage au niveau ministériel. L'organe technique (direction exécutive) est rattaché au Secrétariat général.	Avec l'appui du PASEC/CONFEMEN
Renforcement de capacités en ressources humaines	• La mise à disposition de personnel technique, dédié au CNEA	
	• La formation des cadres du CNEA avec l'appui d'un consultant dans les activités suivantes : - définition du plan d'analyse des données et du rapport ; - traitement et apurement des données ; - analyse statistique des données Production du rapport des résultats préliminaires	Avec l'appui du PASEC/CONFEMEN
	• Renforcement de capacités du personnel technique du CNEA sur le développement des niveaux d'apprentissage en français et en mathématiques, avec l'appui d'un consultant • Renforcement de capacités du personnel technique du CNEA sur le développement des outils d'évaluation en lecture et en mathématiques, avec l'appui d'un consultant • Renforcement de capacités du personnel technique du CNEA sur l'utilisation des logiciels d'analyse et de traitement de données comme STATA, SPSS	• Avec l'appui du PASEC/CONFEMEN • La prise en main des agents du CNEA, dans la rédaction des rapports préliminaires devrait se faire au cours du premier trimestre 2025

Renforcement des capacités en ressources matérielles	• Acquisition d'ordinateurs portables (10), • Achat de photocopieur (01), • Achat d'imprimantes (02), • Equipement de la structure en matériel et mobilier de bureau. • Réhabilitation d'un local existant pour abriter le CNEA, • Acquisition du matériel roulant : - véhicules de supervision des activités de terrain (02) - véhicule de commandement de la direction (01) - motos (03).	
Renforcement de la diffusion et l'exploitation des résultats des évaluations	Développer une stratégie innovante de partage et de diffusion des résultats issus des évaluations à travers : • la systématisation de la restitution des rapports d'évaluation; • la conception d'outils de communication, l'instauration d'actions adaptées	Avec l'appui du PASE/CONFEMEN
Mobilisation des ressources financières pour le CNEA	• instauration d'une ligne de crédit stable et conforme aux objectifs poursuivis au profit du CNEA, permettant une organisation pérenne des évaluations nationales à grande échelle	Avec l'appui du PASE/CONFEMEN

4

PLAN D'ACTION DE LA STRATÉGIE ET SON ESTIMATION BUDGÉTAIRE

Tableau 4-1 : Axes stratégiques

PLAN D'ACTION TRIENNAL POUR LE RENFORCEMENT DU CNEA 2026-2028		2026				2027				2028			
		Trim 1	Trim 2	Trim 3	Trim 4	Trim 1	Trim 2	Trim 3	Trim 4	Trim 1	Trim 2	Trim 3	Trim 4
Ref.	AXE STRATEGIQUE 1 : RENFORCEMENT DE CAPACITÉS												
1.1	Elaboration d'un plan de renforcement des capacités	X											
1.2	Formation en élaboration des outils de collecte des données d'évaluation (épreuves, tests, etc.) (avec un consultant)	X											
1.3	Formation en échantillonnage avec un logiciel	X											
1.4	Formation en traitement des données			X	X								
1.5	Formation en contrôle de qualité des données			X	X								
1.6	Formation en analyse psychométrique			X	X								
1.7	Formation en compilations statistiques			X	X								
1.8	Formation en analyse et interprétation des résultats selon différentes variables (sexe, âge, zone, vulnérabilité, etc.)			X	X								
1.9	Formation à la théorie de réponses aux items		X										
1.10	Formation en rédaction des rapports d'évaluation				X	X							
1.11	Formation en exploitation et utilisation des résultats des évaluations				X	X	X						

PLAN D'ACTION TRIENNAL POUR LE RENFORCEMENT DU CNEA 2026-2028		2026				2027				2028			
		Trim 1	Trim 2	Trim 3	Trim 4	Trim 1	Trim 2	Trim 3	Trim 4	Trim 1	Trim 2	Trim 3	Trim 4
Ref.	AXE STRATEGIQUE 2 : INVESTISSEMENT ET ACHAT MATÉRIEL												
2.1	Acquisition de logiciels : STATA/ SPSS	X											
2.2	Acquisition d'ordinateurs portables	X											
2.3	Acquisition d'ordinateurs professionnels (de bureau) :	X											
2.4	Achat de photocopieur	X											
2.5	Achat d'imprimante	X											
2.6	Achat de véhicules de supervision des activités de terrain	X											
2.7	Achat d'un véhicule de commandement pour la direction du CNEA	X											
2.8	Achat de motos	X											
2.9	Réhabilitation d'un local existant, pour abriter le CNEA			X									
Ref.	AXE STRATEGIQUE 3 : RENFORCEMENT DE LA DIFFUSION ET L'EXPLOITATION DES RESULTATS ; COMMUNICATION ET VALORISATION DES RESULTATS												
3.1	Diffusion du rapport des résultats d'évaluation (production de supports de diffusion des résultats selon les différentes cibles)	X											
Ref.	AXE STRATEGIQUE 4 : PÉRENNISATION ET DÉCENTRALISATION (CREA)												
4.1	Mission 1 / Identification et formation à l'évaluation des représentants en région					X							

4.2	Mission 2 / Supervision de la formation à l'élaboration des items, conception des outils					X							
4.3	Mission 3 / Supervision de l'administration, encodage saisie						X						
4.4	Mission 4 / Formation traitement: erreurs encodage et saisie						X						

Tableau 4-2 : Budget prévisionnel annuel de fonctionnement du CNEA et les stratégies proposées pour son financement

COMPOSANTE	RÉSULTATS ATTENDUS	Coût estimatif (en CFA)	SOURCE DE FINANCEMENT
Développement institutionnel et organisationnel	Le cadre institutionnel et l'organisation concernant les évaluations des apprentissages est renforcé	PM	MEN
Renforcement de capacités en ressources humaines	L'équipe est renforcée pour mettre en œuvre le programme de travail	181 527 590	CONFEMEN/
Pérennisation et décentralisation	Le système d'évaluation est décentralisé	62 579 420	MEN
Renforcement de la diffusion et de l'exploitation des résultats/ Communication ; Valorisation des résultats : diffusion rapport des résultats de l'évaluation, Production de notes de politiques à l'intention des décideurs	Les résultats des évaluations des apprentissages sont mieux connus et exploités	61 545 000	MEN

COMPOSANTE	RÉSULTATS ATTENDUS	Coût estimatif (en CFA)	SOURCE DE FINANCEMENT
Développement institutionnel et organisationnel	Le cadre institutionnel et l'organisation concernant les évaluations des apprentissages est renforcé	PM	MEN
Renforcement des capacités en ressources matérielles : Investissement ; achat de matériel	Le CNEA est bien équipé : • réhabilitation d'un local pour abriter le CNEA (01), • acquisition ordinateurs portables (05), • achat de photocopieurs (2), • achat d'imprimante (01) • achat de voitures (02) • achat de motos (03) • achat de mobilier de bureau	215 000 000	CONFEMEN/ MEN
Appui à la coordination, au suivi évaluation des activités	La coordination et le suivi-évaluation des activités sont assurés par le CNEA	30 000 000	
TOTAL	495 652 010		

Mécanisme de coordination, de suivi, évaluation et stratégie de financement

• Coordination

Pour conduire un mécanisme de coordination et de financement, il est essentiel de suivre plusieurs étapes clés :

- 1. la mise en place d'un comité d'orientation**
qui doit inclure des membres variés tels que des parlementaires, des membres de la société civile, des syndicats, etc., pour couvrir tout le système scolaire et une cellule technique qui est la Direction exécutive dédiée à la coordination des activités.

Le Centre national d'évaluation des apprentissages (CNEA) au Togo reste un bon exemple de mise en place d'un mécanisme de coordination et de financement. Le CNEA a été créé par arrêté et est soutenu par divers partenaires financiers. Il dispose d'une direction exécutive, d'un comité scientifique, et de comités régionaux d'évaluation des apprentissages. Le Togo dispose d'un cadre national des évaluations nationales qui nécessite une relecture en vue de l'élaboration d'un cadre de référence sur les évaluations des apprentissages.

- 2. définition des rôles et des responsabilités**
/ Il faudra s'assurer que chaque cadre de la direction technique du CNEA a des rôles et des responsabilités clairement définis, pour éviter les chevauchements et les conflits de compétence ;
- 3. élaboration d'un plan de renforcement des capacités, développement des outils de suivi et d'évaluation des activités de renforcement du DNE ;**
- 4. développement d'un plan de communication** / Il sera nécessaire de développer et mettre en œuvre un plan de communication pour informer les différents acteurs impliqués dans les programmes d'évaluation des apprentissages.

Stratégie de financement

• Ressources propres, avec le budget national

Le Dispositif national d'évaluation, pour financer son renforcement, pourrait recourir par exemple aux stratégies suivantes :

- 1. définition d'une ligne budgétaire dédiée au CNEA**

- 2. réaffectation des ressources** / Examen du budget existant, pour identifier des fonds pouvant être alloués au dispositif.

• Ressources extérieures, avec la coopération et les partenariats

Sur le plan international, le DNE pourrait recourir aux stratégies suivantes :

- 1. programmes de soutien à l'éducation** / Des initiatives spécifiques de l'UNESCO et d'autres agences qui fournissent des subventions et des financements dédiés ;
- 2. subventions et appels à projets** / Rechercher des subventions auprès des organisations internationales, agences de développement, ou institutions gouvernementales ;
- 3. appels de fonds à des organisations internationales** / S'adresser à des institutions comme la Banque mondiale, l'UNICEF, et la Commission européenne qui financent des projets éducatifs.

NOTE : un plaidoyer s'avère nécessaire auprès des Partenaires financiers comme la Banque mondiale, l'AFD, l'UNICEF, pour mener à bien le plan triennal des évaluations des apprentissages. Une planification stratégique et une communication claire sont essentielles pour convaincre les potentiels donateurs.

CONCLUSION

Les évaluations à grande échelle des apprentissages doivent devenir l'une des dimensions stratégiques des politiques nationales d'éducation. Elles doivent permettre à toutes les parties prenantes de l'Éducation de dialoguer et de travailler en synergie afin de contribuer à l'amélioration des acquis des élèves. Pour ce faire, le Togo doit se doter d'un Dispositif national d'évaluation des apprentissages fonctionnels, opérationnel et efficace. C'est pourquoi, il est urgent d'affecter rapidement des ressources humaines et financières au Centre national des évaluations des apprentissages, afin de le rendre rapidement fonctionnel et opérationnel.

Mettre en place un Dispositif national d'évaluation conformément aux normes du PASEC, outil d'alerte est donc nécessaire, afin de partager, de façon transparente, l'information sur les performances des élèves et des enseignants, ainsi que sur les divers facteurs qui les déterminent. Cela permettra de mieux orienter les politiques, les plans d'action et les projets d'amélioration continue de la qualité et de l'équité de l'éducation. Ainsi, la stratégie 2020-2026 de la CONFEMEN à travers le PASEC, *est de donner aux pays la capacité d'utiliser les résultats des évaluations des apprentissages pour le pilotage et la réforme des systèmes éducatifs.*

ANNEXES

Annexe 1 : La liste des documents consultés

- Arrêté N° 316/MEPS/CAB/SG du 02 août 2018, portant nomination des membres de l'Equipe nationale d'évaluation des acquis scolaires (ENEAS)
- Arrêté N°061/2024/MEPST/CAB/SG du 08 février 2024, portant création du Centre national d'évaluation des apprentissages
- Etablir le bien-fondé de l'Evaluation de l'apprentissage, guide n2, Institut Statistiques de l'UNESCO, 2019
- Historique du dispositif national d'évaluation des apprentissages, Togo, octobre 2024
- Draft du Pacte de Partenariat, Togo, mars 2024
- Projet de Réponse du système éducatif du Togo à la COVID-19, P174166, août 2020
- Plan sectoriel de l'Education (PSE) de la République du Togo, 2020-2030
- Plan triennal d'actions budgétisées (PTBA) révisé, octobre 2023
- Plan triennal d'actions budgétisées (PTBA), mars 2024
- Rapport d'état des lieux SIGE-ENIA, Côte d'Ivoire/MCA-CI, C2D, février 2022

Annexe 2 : Liste des personnes rencontrées

N°	NOM ET PRÉNOM	FONCTION	STRUCTURE
1	KEBINA Pyahalo	Directrice	CNEA
2	AYRAKOU Papavi K.A	Informaticien	Équipe PASEC/CNDP-TICE
3	Mme KOKOU Akovi,	Chef d'inspection IEPP, Avé	Équipe PASEC/IEPP-AVE
4	TERAO Amoumagnim,	Psychologue de l'Education et de la Formation	ENEAS/CNIOSP
5	ADJI Outama	Planificateur évaluateur	Équipe PASEC/DEPP/MERS
6	Dr KOUAWO Candide Achille	Enseignant chercheur	Équipe PASEC/ l'institut national des sciences de l'éducation
7	BOROZI Biham	Ingénieur adjoint de statistiques	Direction de la planification, des statistiques et du suivi évaluation, membre du Pasec
8	Mme Saliou Karidjatou,	Chargée de mission dans les secteurs sociaux	AFD
9	TSALI Kossi K	Directeur de la Planification	DPSE/CN
10	NOUWOSSAN Komlan	Doyen	Inspection générale
11	DJIBY Thiam	SR Éducateur spécialiste	Banque mondiale
12	AGBEKO Yvonne	Consultante Éducation	Banque mondiale

Annexe 3 : Outils de collecte des données

ANALYSE DU DISPOSITIF NATIONAL D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES SCOLAIRES

État des lieux et analyse du Cadre
d'évaluation des acquis des élèves
au Primaire et au premier cycle de
l'Enseignement secondaire

Madame, Monsieur,

*Le présent questionnaire vise à faire l'état
des lieux et l'analyse du système national
d'évaluation des apprentissages et des
acquis scolaires.*

*Je vous prie de bien vouloir compléter
les différentes sections et répondre, si
possible, à toutes les questions posées.*

*Veuillez retourner le questionnaire
complété par voie électronique à l'adresse
suivante :*

Joseph KAUPHY : jfdkauphy@gmail.com

Merci pour votre collaboration!

IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

Structure :

Cadre responsable du remplissage du questionnaire

• Prénom(s) et Nom :

• Fonction :

• Téléphone :

• E-Mail :

I. Contexte du système d'évaluation

Législation et mesures politiques

1.1 Le système d'évaluation est
guidé par des dispositions
législatives et/ou des
orientations politiques définies
dans des documents et textes
officiels.

Oui ☐ En partie ☐ Non ☐

Si oui, indiquer les références des documents et textes
officiels

1.2 Les documents et textes
officiels décrivent clairement
les objectifs du système
d'évaluation.

Oui ☐ En partie ☐ Non ☐

Commentaire :

Dispositifs institutionnels	
1.3 Le Ministère dispose de structures institutionnelles dédiées à la conception et à la mise en œuvre des différents programmes d'évaluation des apprentissages, ainsi que des acquis des élèves (évaluations nationales et internationales des acquis scolaires, examens nationaux standardisés, évaluation formative en classe)	Oui ☐ Non ☐ Si oui, indiquer les noms des structures :
L'importance des différents programmes d'évaluation menés est connue par toutes les structures du Ministère	Oui ☐ En partie ☐ Non ☐ Commentaire :
Encadrement	
1.4 Le Ministère affirme son engagement et sa volonté politique de soutenir le système d'évaluation	Oui ☐ Non ☐ Commentaire :
1.5 Le Ministère mobilise différents partenaires pour apporter son soutien et son encadrement au système d'évaluation	Oui ☐ Non ☐ Si oui, citez les partenaires nationaux et internationaux qui vous apportent leur appui
1.6 Le Ministère a mis en place un dispositif et des stratégies efficaces pour apporter une formation et un encadrement aux structures et personnels impliqués dans les processus d'évaluation des apprentissages et des acquis scolaires	Oui ☐ En partie ☐ Non ☐ Commentaire :
1.7 Le Ministère dispose d'un plan de communication adéquat pour informer les différents acteurs impliqués dans les programmes d'évaluation des acquis scolaires	Oui ☐ Non ☐ Commentaire :

Financement	
1.8 L'État, à travers le Ministère, offre un financement stable et suffisant pour la préparation et la réalisation des examens nationaux standardisés	Oui ☐ Non ☐ Commentaire :
1.9 L'État, à travers le Ministère, offre un financement stable et suffisant pour la préparation et la réalisation des évaluations nationales à grande échelle	Oui ☐ Non ☐ Commentaire :
1.10 L'État, à travers le Ministère, offre un financement stable et suffisant pour la participation aux évaluations régionales et internationales	Oui ☐ En partie ☐ Non ☐ Commentaire :
1.11 L'organisation des évaluations nationales à grande échelle des acquis des élèves est tributaire de la disponibilité des financements extérieurs	Oui ☐ Non ☐ Commentaire :
1.12 La participation aux évaluations internationales est tributaire de la disponibilité des financements apportés par les partenaires extérieurs	Oui ☐ Non ☐ Commentaire :
2. Cohérence du système d'évaluation	
Programmes scolaires et contenus de l'enseignement-apprentissage	
2.1 Les domaines d'apprentissage suivants font-ils l'objet d'évaluation lors des évaluations nationales et internationales (<i>Cochez la case correspondante</i>)	
● AU PRIMAIRE • Lecture et écriture • Mathématiques • Éducation civique et morale • Sciences • Histoire-géographie • Éducation physique	● AU SECONDAIRE • Français (orthographe) • Français (rédaction/dissertation) • Mathématiques • Physique-chimie • Biologie-géologie • Histoire-géographie • Éducation civique et morale • Philosophie • Langues étrangères • Outils informatiques et TIC • Éducation physique • Épreuves techniques pratiques

2.2 Les savoirs, savoir-faire et savoir-être évalués sont basés sur les contenus de l'enseignement et les normes d'apprentissage définis dans les programmes scolaires	Oui ☐ Non ☐ Commentaire :
2.3 Les savoirs, savoir-faire et savoir-être évalués sont basés sur un cadre de référence national, sous- régional ou international en évaluation des apprentissages et acquis scolaires	Oui ☐ Non ☐ Commentaire :
2.4 Les compétences transversales dites compétences du 21^e siècle sont-elles intégrées dans les domaines d'apprentissage mentionnés ci-dessus ou sont-elles évaluées comme des domaines distincts? Dans l'affirmative, cochez la case correspondant aux compétences évaluées.	☐ La résolution de problème ☐ Le raisonnement critique ☐ La créativité ☐ La métacognition ☐ La collaboration ☐ La communication
Performances du système éducatif	
2.5 Le système d'évaluation fournit des données de performance dans les principaux domaines d'apprentissage et des données contextuelles pertinentes, à des étapes-clés de l'Enseignement primaire et secondaire, ainsi que pour les niveaux pertinents du système éducatif.	Oui ☐ En partie ☐ Non ☐ Commentaire :
2.6 Les programmes d'évaluation qui font partie du système national d'évaluation sont réalisés pour fournir conjointement des données pertinentes, afin d'éclairer les priorités de la politique éducative.	Oui ☐ En partie ☐ Non ☐ Commentaire :

Utilisation des données des évaluations	
2.7 Le Ministère a la capacité d'utiliser les données des évaluations des acquis scolaires pour la prise des décisions fondées sur des données probantes, relatives à l'enseignement et à l'apprentissage.	Oui ☐ En partie ☐ Non ☐ Commentaire :
2.8 Les données d'évaluation sont utilisées par divers intervenants-clés dans le cadre de la prise de décisions qui sont fondées sur des données probantes relatives à la politique éducative et aux pratiques pédagogiques.	Oui ☐ En partie ☐ Non ☐ Commentaire :
3. Qualité des évaluations nationales et internationales des acquis scolaires	
Organisation et ressources	
3.1 Le Ministère a mis en place, au niveau central, une équipe multi-institutionnelle et pluridisciplinaire composée de spécialistes suffisamment qualifiés pour accomplir les diverses tâches associées à la préparation et à l'organisation des évaluations nationales et internationales des acquis scolaires, à tous les cycles d'enseignement.	Oui ☐ Non ☐ Commentaire :
3.2 Le Ministère offre aux membres de l'équipe nationale d'évaluation la possibilité de renforcer leurs compétences dans des domaines pertinents de l'évaluation des acquis scolaires.	Oui ☐ En partie ☐ Non ☐ Commentaire :
3.3 L'équipe nationale dispose de ressources suffisantes et appropriées pour conduire les évaluations nationales et internationales.	Oui ☐ En partie ☐ Non ☐ Commentaire :

3.4 Il existe des documents d'orientation qui définissent clairement les connaissances et compétences à évaluer, dans les différents domaines d'apprentissage.	Oui ☐ En partie ☐ Non ☐ Commentaire :
Élaboration et administration des instruments d'évaluation	
3.5 Des mécanismes d'assurance qualité sont mis en place afin de garantir que les épreuves d'évaluation élaborées pour les évaluations nationales et internationales des acquis scolaires soient fiables, valides et crédibles.	Oui ☐ Non ☐ Commentaire :
3.6 Des mécanismes d'assurance qualité sont installés afin de garantir que l'administration des épreuves, lors des évaluations nationales et internationales, respecte les principes de justice, d'égalité et d'équité.	Oui ☐ Non ☐ Commentaire :
3.7 Les besoins spécifiques des filles et des garçons présentant un handicap sont pris en compte dans les processus d'évaluation.	Oui ☐ En partie ☐ Non ☐ Commentaire :
Analyse et gestion des données des évaluations	
3.8 Le Ministère utilise des méthodes de traitement et d'analyse des données appropriées, pour produire des résultats justes et crédibles, lors des évaluations nationales et internationales des acquis scolaires	Oui ☐ Non ☐ Commentaire :
3.9 Les évaluations nationales et internationales utilisent des méthodes d'échantillonnage scientifiques afin de garantir des niveaux appropriés et estimables de précision et la validité statistique dans l'interprétation des résultats d'évaluation.	Oui ☐ Non ☐ Commentaire :

Utilisation des résultats des évaluations	
3.10 Le Ministère utilise une variété de supports pour informer toutes les parties prenantes des résultats des évaluations nationales et internationales.	Oui ☐ Non ☐ Commentaire :
3.11 Les résultats des évaluations nationales et internationales sont analysés et exploités pour identifier les domaines de l'enseignement-apprentissage à améliorer.	Oui ☐ En partie ☐ Non ☐ Commentaire :
3.12 Les résultats des évaluations nationales et internationales sont régulièrement utilisés par le Ministère pour orienter la prise de décision.	Oui ☐ En partie ☐ Non ☐ Commentaire :

Annexe 4 : Analyse des besoins du DNE

Madame, Monsieur,

Le présent questionnaire vise à faire l'état des lieux et l'analyse des besoins en renforcement de capacités pour le pilotage des activités d'évaluation des apprentissages et acquis des élèves. Je vous prie de bien vouloir compléter les différentes sections et répondre, si possible, à toutes les questions posées.

*Veuillez retourner le questionnaire complété par voie électronique à l'adresse suivante :
Joseph KAUPHY : jfdkauphy@gmail.com*

Merci de votre collaboration !

IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE				
Structure :				
Directeur : M/Mme				
Téléphone :				
E-Mail :				
I. Ressources Humaines				
1.1 Effectif global			_ _ _ _	
Statut	Hommes	Femmes	TOTAL	
Fonctionnaires				
Contractuels				
Stagiaires				
Total				
1.2 Profils des agents en poste et besoins en personnel				
Catégories	Hommes	Femmes	Total	Besoins en personnel
Inspecteurs de l'Éducation				
Conseillers pédagogiques				

Catégories	Hommes	Femmes	Total	Besoins en personnel
Spécialistes en évaluation				
Planificateurs et économistes de l'Education				
Statisticiens/cadres moyens				
Statisticiens/cadres supérieurs				
Ingénieurs en informatique				
Techniciens en informatique				
Autres (à préciser)				
Total				
1.3 Besoins de formation et de perfectionnement Pour les domaines de compétences ci-dessous, veuillez indiquer les domaines dans lesquels vos agents auraient besoin d'un renforcement de capacités.				
Domaines de compétences	Oui	Non		
2. Élaboration des outils de collecte des données d'évaluation (épreuves, tests, etc.)				
3. Sélection et constitution d'un échantillon				
4. Préparation des bases de données				
5. Saisie des données recueillies				
6. Traitement des données				
7. Contrôle de qualité des données				
8. Compilations statistiques				
9. Analyse et interprétation des résultats, selon différentes variables (sexe, âge, zone, vulnérabilité, etc.)				
10. Rédaction des rapports d'évaluation				
11. Communication des résultats des évaluations				
12. Exploitation et utilisation des résultats des évaluations				

13. Élaboration d'outils pédagogiques pour l'évaluation en cours d'apprentissage en classe (évaluation formative)		
2.1. Votre structure dispose-t-elle d'une salle informatique équipée ?	Oui ☐ Non ☐ Commentaire :	
2.2. Votre structure dispose-t-elle de suffisamment d'ordinateurs pour la saisie, le traitement des données et la production de documents pédagogiques	Oui ☐ Non ☐ Commentaire :	
2.3. Si non, de combien d'ordinateurs aviez-vous besoin ?		
• Ordinateurs de bureau :	_ _ _ _	
• Ordinateurs portables	_ _ _ _	
2.4. 2.10 Parmi les logiciels suivants, quels sont ceux que vous utilisez pour le traitement et l'analyse des données ? (Cochez la case correspondante)	☐ STATA ☐ SPSS ☐ R ☐ EduStat ☐ NVivo	
Ressources financières		
3.1. Votre structure dispose-t-elle d'un budget alloué par l'État pour la mise en œuvre des activités d'évaluation ?	Oui ☐ Non ☐ Commentaire :	
3.2. Ce budget permet-il de couvrir entièrement tout le processus des activités d'évaluation formative et sommative ?	Oui ☐ Non ☐ Commentaire :	
3.3. Si non, par quel mécanisme l'écart est-il financé ?	☐ PTF ☐ Projets/Programmes spéciaux ☐ Partenariat Public-Privé	

FICHE D'ANALYSE DIAGNOSTIQUE

[illegible]



Complexe Sicap Point E, Immeuble C
3^e étage, avenue Cheikh Anta Diop
BP 3220 Dakar Sénégal
Tél. : +221 33 859 29 79 / 33 859 29 91
Fax : +221 33 825 17 70
pasec@confemen.org
www.pasec.confemen.org



@CONFEMEN

